



Chers parents,

En inscrivant votre enfant dans un établissement catholique, vous rejoignez aussi une **communauté de parents engagés** : celle de l'Apel – l'**Association des parents d'élèves de l'enseignement libre**.

L'Apel, c'est une équipe de **parents bénévoles** qui participe activement à la vie de l'établissement, avec enthousiasme et bienveillance.

#### ⌚ Concrètement, que fait l'Apel dans l'établissement ?

- Accueil des **nouveaux parents**
- Encadrement et **formation des parents correspondants**
- Représentation au **Conseil d'établissement, à la commission cantine** et auprès de **l'organisme de gestion**
- Organisation d'événements festifs et conviviaux :  
🎄 Fête de la Saint-Nicolas – 🎪 Kermesse – 🎓 Fête des 3e...
- Participation au **financement de projets éducatifs**

#### 🌐 L'Apel, c'est aussi :

- La **première association nationale de parents d'élèves** : plus de **950 000 adhérents**
- Un mouvement engagé, avec de fortes **convictions éducatives** (à découvrir sur [www.apel.fr](http://www.apel.fr))
- Une **voix qui compte** auprès de l'Enseignement catholique et des pouvoirs publics

#### 💻 Des services concrets pour vous accompagner :

- **Famille & Education**, un magazine bimestriel riche en conseils et infos pratiques
- Le site [www.apel.fr](http://www.apel.fr), mis à jour chaque jour, pour répondre à toutes vos questions
- **Apel Service** (📞 01 46 90 09 60) : des pros (conseillers scolaires, psychologues, éducateurs...) vous répondent
- **Le Service d'Information et de Conseil aux Familles (SICF)** : un accueil gratuit et personnalisé dans votre région pour toute question liée aux études, à l'orientation ou aux difficultés rencontrées (scolarité, handicap, adolescence...).

● L'Apel vit grâce à l'implication des parents.

Alors merci à tous ceux qui, par leur énergie ou leur simple adhésion, nous permettent de faire vivre cette belle mission collective.

À très bientôt,  
**L'équipe Apel**

*L'Apel vous informe que vos coordonnées feront l'objet d'un traitement informatique dans le cadre de la gestion de votre adhésion et de votre abonnement à la revue Famille et éducation.*

*L'Apel nationale, ainsi que vos Apel d'établissement, départementale et académique et la société d'édition de Famille et éducation sont destinataires de ces informations et des références de l'établissement scolaire dans lequel votre enfant est inscrit.*

*Pour en savoir plus sur les modalités de traitement de vos données dans le cadre des différents services fournis par l'Apel, vous pouvez consulter la politique de protection des données de l'Apel nationale à tout moment sur le site internet [www.apel.fr](http://www.apel.fr) ou vous rapprocher de votre Apel d'établissement.*

*Vous pouvez exercer vos droits d'accès, de rectification, d'opposition, à l'effacement, à la limitation, à la portabilité en adressant un courrier à l'Apel nationale- 277, rue Saint Jacques -75240 paris cedex 05, ou à l'Apel d'établissement à l'adresse...*